

## **Rapport de la commission de gestion concernant le rapport de gestion 2019 de la Municipalité**

Malgré la remise tardive des documents, la Commission de gestion a pu se réunir à plusieurs reprises. Un questionnaire portant sur la clarification de certains points a été adressé à la Municipalité. Comme les instructions fédérales le veulent, nous avons travaillé un maximum par courriel.

Merci à chacun pour les réponses et commentaires apportés à nos questions durant ce court laps de temps dans des conditions difficiles.

Ci-après, les remarques et suggestions de la CG dans l'ordre des chapitres du rapport de gestion de la Municipalité.

Nous aimerions que le rapport débute par un sommaire des points relevés par la Commission de gestion lors de l'exercice précédent afin de comprendre et de suivre la progression de notre collaboration.

### **Administration générale**

Stabilisation des mouvements de personnel, retour à une ambiance plus sereine sont salués. Divergence d'opinion entre la Municipalité et la CG pour ce qui est de l'engagement de personnel administratif supplémentaire.

Il serait bien d'étudier si certaines tâches administratives pouvaient être simplifiées et partiellement automatisées. 0,2 EPT (équivalent plein temps) pour la vente des cartes CFF et des billets de bateaux et 0,4 EPT pour la location de nos salles : il nous semble que ces 2 postes sont surévalués.

La mise en place d'une structure, qualifiée de performante par le Syndic, nécessite à nos yeux une période probatoire supérieure à quelques mois, avant de procéder à de nouveaux engagements.

De plus, il nous semble que l'administration ne prend de retard dans les dossiers traités et que le service fourni à la population est bon.

### **Service technique**

Félicitations pour la nette amélioration dans le traitement des dossiers.

Le service technique intercommunal augmente la capacité de traitement des dossiers, élargit les compétences et assure l'autonomie des quatre entités.

La mise en place de documents identiques devrait également permettre une meilleure interactivité.

En 2019, seuls 7 dossiers n'ont pas été traités par notre service technique communal, ce qui laisse supposer une certaine marge de manœuvre.

### **Locaux administratifs**

Pour la CG, la réaffectation de locaux doit faire l'objet d'une présentation avec alternatives.

Pour corollaire : un vrai choix offert – un gain de temps en vue de la réalisation.

Cette remarque vaut également pour des projets tels que Poste de Salavaux et Antenne médicale.

### **Plan d'affectation (PA) communal**

Le schéma prédéfini de manière stricte par le canton, présenté par Team +, n'offre que peu de prise en compte des suggestions des commissions.

Confirmation par le Syndic, « divergence de vue quant au sens et à la teneur de la mission imposée par le souverain, (dans ce cas le canton ...), aux commissions ».

Notre PA répondra aux exigences du canton, mais ne reflètera qu'à minima la vision de la population.

Merci à la Municipalité de tenter d'infléchir les contraintes auxquelles la commune est soumise.

### **Projet de zone artisanale**

Lieu d'implantation de la zone (50'000 m<sup>2</sup>) envisagé, mais non officiellement défini à ce jour.  
Soutien du Conseil d'Etat du canton de Vaud pour autant qu'il s'inscrive dans le cadre du PDR.  
La réalisation de ce projet n'impacterait pas les zones artisanales existantes.  
Des logements d'ortoirs ne font pas vivre une commune.  
Cette zone est vitale pour le développement économique de celle-ci.

Nous comptons sur l'engagement de notre Municipalité pour atteindre le but fixé, tout en gardant en tête les limites fixées par le PDR.

### **Projet de centre médical à Salavaux (projet GMS)**

Notre commission regrette qu'une seule et unique option ait été étudiée jusqu'à fin 2019.  
Une fois encore, un projet doit faire l'objet d'une proposition avec alternatives ; ceci offrant ainsi un réel choix et un gain de temps certain. (Solde de l'enveloppe Avenir et Santé au 1<sup>er</sup> janvier 2020 CHF 14'471.90). Ceci signifie que les 2/3 de l'enveloppe Avenir de Santé ont été utilisés sans résultat « comptable ».

A développer : une autre alternative quant à la réattribution des locaux de l'immeuble administratif de Salavaux.

### **Office postal de Salavaux**

Projet de service postal présenté sans alternative.  
Liée au projet Cotterd – refusé – la pérennité de l'office postal de Salavaux, autre que service à domicile, n'est pas assurée.  
La CG suggère de s'informer si la fermeture de la poste à Salavaux, annoncée pour fin 2021, n'est pas impactée par la suite de l'initiative jurassienne sur la stratégie de la Poste en matière de fermeture d'offices postaux. Le géant jaune ne devrait pas pouvoir fermer de nouveaux bureaux. Le Neuchâtelois Didier Berberat réclame un moratoire au Conseil fédéral sur lequel tant le Conseil national que le Conseil des Etats ont accepté d'entrer en matière en octobre dernier.

Nouvelle option à explorer et proposer.

### **Office du tourisme**

La CG salue la demande d'un audit, qui intervient après de nombreuses remarques et questionnements sur le fonctionnement de l'OT, ainsi que les mesures prises pour améliorer la situation constatée.  
La CG demande que lors du prochain conseil une présentation détaillée de la stratégie définie pour l'OT soit présentée. Y compris clarification quant au/x partenariat/s et leur forme avec les divers OT de la région.

### **Le Vullierain**

Les communications municipales (feuilles jaunes) sont un excellent média au service de la Municipalité.  
Le Vullierain devrait refléter la vie de la commune, sa population, en résumé cette publication doit offrir plus de diversité dans les sujets traités.

### **Terres agricoles**

La renaturation de la Petite Glâne, actuellement à l'enquête, va avoir une emprise très sensiblement inférieure à la surface estimée lors de l'attribution des terres communales de 2017. Une solution de rétrocession de surfaces sera définie en collaboration avec les deux agriculteurs concernés.  
Concernant la renaturation du ruisseau de Chabrey, le projet n'est pas encore terminé à ce jour, et ne le sera peut-être pas en 2020 ? Les surfaces envisagées pour la compensation des terres utilisées, sont

cultivées actuellement de manière temporaire avec l'accord des agriculteurs concernés. Il est important de garder une bonne communication entre les intervenants puisque la Municipalité a bien compris qu'il s'agissait d'un sujet sensible.

#### – L'Estivage

Nous sommes satisfaits de la solution trouvée avec la Chambre agricole, de sorte que ce lieu retrouve une apparence adéquate et surtout que l'agriculteur intéressé puisse en bénéficier.

#### **Pompiers**

Les derniers incendies ont généré une certaine crainte au sein de la population. C'est pourquoi l'engagement d'un commandant professionnel et la mise sur pied d'un Sdis performant sont des nécessités absolues.

#### **Informatique**

Le choix de la Municipalité (projet NEST) va doter notre administration d'outils répondant aux nouveaux besoins des administrations tant communales que cantonales.

Un plus bienvenu.

#### **Service des eaux – Routes**

Dureté des eaux de la commune : nous attendons l'information promise lors du prochain conseil.

Nous notons que l'état général des conduites communales, à l'exception de Villars-le-Grand (réseau d'eau en fonte de 1970), est jugé bon, voire excellent.

Toutefois, en référence avec la problématique constatée à Montmagny et Chabrey (pose revêtement phonique) – notre commission recommande qu'avant que de poser un nouveau revêtement, un contrôle de l'état des conduites soit opéré.

#### **Finances**

Nos finances sont saines. La dette nette par habitant, en constante dégression en est une parfaite illustration. Un des problèmes soulevés par la municipalité est le potentiel d'imposition des résidences secondaires. La CG se réjouit d'en voir les résultats dans les comptes 2020 respectivement 2021.

#### **Déchetterie et ordures ménagères**

La CG est informée en détail des résultats de l'étude de la gestion des déchets et des mesures prises pour améliorer l'efficacité financière.

Accents mis notamment sur les points suivants :

- Transports et types de containers
- Séparation du bois et de l'encombrant
- Diminution voire suppression des ordures ménagères dans les encombrants
- Réduction des utilisateurs non-autorisés.

La CG est contente d'apprendre que des contrôles seront faits auprès des utilisateurs afin de les sensibiliser à la problématique de l'écologie.

#### **Conclusion :**

La Commission de gestion remercie la Municipalité pour son rapport détaillé dans la plupart des dicastères. La CG répète qu'elle aurait aimé un rapport qui parle également des quelques points qui doivent être améliorés.

D'autre part, afin d'établir une collaboration efficiente, il serait agréable d'avoir une réponse autre que : « C'est de compétence municipale » puisque nous sommes un organe de contrôle mandaté par le Conseil communal et le Conseil d'Etat.

Chabrey, le 25 juin 2020

Geneviève Bardet Leresche

Alexandre Bardet

Julien Bessard

Claude Besson

René Fluri

Christian Genilloud

Philippe Loup